

La lettre mensuelle
de la Commission Nationale
Droits des Femmes
du Parti socialiste



La Commission
Nationale
Droits des Femmes

ÉDITORIAL

La lettre ÉgalitéE

Durant la campagne des Européennes, grâce au travail du PSE Femmes les socialistes européens ont réaffirmé leur engagement et leur action en faveur des droits des femmes et de l'égalité femmes hommes, notamment avec le chapitre 4 du Manifesto PSE : création d'une charte européenne des droits des femmes, alignement du congé parental sur la législation la plus favorable en Europe, création d'un poste de commissaire européen à l'égalité femmes hommes, lutte contre les inégalités salariales entre les hommes et les femmes, soutien aux femmes chefs d'entreprises ou scientifiques, garantie des droits des femmes à disposer de leur corps dans l'ensemble de l'Union européenne, lutte contre les violences faites aux femmes,...

La droite, elle, n'a rien à dire, rien à proposer en la matière ! Pire la droite propose des régressions (refus d'allonger le congé maternité en Europe ; volonté d'instaurer le travail pendant le congé maternité en France).

Ce scrutin montre – si cela était nécessaire – combien la mobilisation doit se poursuivre. Plus que jamais, les droits de tous, les droits des femmes et des hommes, sont menacés ! Et pas seulement en raison du contexte de crise, qui n'est qu'un prétexte à toujours plus de reculs ! Se battre pour plus d'égalité, c'est se battre pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes en Europe et en France.

Le féminisme n'est nullement réservé aux femmes. C'est au contraire un combat qui concerne et qui engage tous les socialistes, femmes et hommes.

C'est dans cet esprit que la Commission nationale droits des femmes poursuit ses travaux, grâce notamment aux

groupes de travail (femmes et ruralité, parité, formation sur le féminisme, faits sociétaux comme la GPA, etc). C'est également dans cette perspective que s'inscrit **ÉgalitéE**, la Lettre du Secrétariat National Droits des femmes, dont voici le premier numéro. Le néologisme **ÉgalitéE** entend alerter, voire provoquer, sur l'égalité femmes hommes que tous les socialistes promeuvent et qui, pourtant, est encore loin d'être réelle dans notre parti comme dans la société. La lettre **ÉgalitéE** se propose de présenter un dossier (ici, un décryptage du scrutin européen), une série d'articles courts balayant l'actualité (ici, la parité selon le gouvernement Fillon IV), la mise en avant de la vie et des initiatives des fédérations (ici, une brochure « Le féminisme pour les socialistes » réalisée par la Fédération de Paris) et une interview d'un-e responsable d'une association ou d'un syndicat, féministe ou engagé sur ces sujets (ici, Ghyslaine Richard, responsable du collectif *Mixité* de la CGT). La lettre **EgalitéE** a pour vocation d'être un lien entre tous les socialistes, femmes et hommes. **Cette Lettre sera comme un rendez-vous régulier, un trait d'union entre les socialistes, un veilleur, une alerte visant à contribuer à la conscientisation de chacun. L'égalité femmes hommes est une valeur socialiste. Ensemble, femmes et hommes, dans les sections, les fédérations et au niveau national, agissons pour que l'égalité devienne réalité**, pour nous, pour les Français, et pour ceux qui dans le monde subissent ou luttent contre des inégalités.

Zita Gurmaï

Secrétaire Nationale aux droits des femmes
Députée européenne

Gaëlle Lenfant

Secrétaire Nationale Adjointe aux droits des femmes

Le Gouvernement Sarkozy-Fillon ou la parité cosmétique

Les chiffres sont cruels : le gouvernement Sarkozy Fillon IV installé le 23 juin 2009 ne comprend que 13 femmes sur 39 ministres et secrétaires d'Etat, soit 33 % ! Et cela alors que dès son élection, N. Sarkozy s'affirmait comme le président de la parité ! **Deux ans plus tard, l'affirmation n'est plus qu'affichage !**

En effet, initialement proche de 47 % durant un mois, la présence de femmes dans les gouvernements Sarkozy Fillon ne cesse de s'effriter, pour tomber à 33 % depuis le 23 juin 2009.

Et si l'on affine encore l'analyse, le nouveau gouvernement continue de dérouter :

- Le nombre de femmes ministres chute à 4 postes, alors que le nombre de ministres augmente (passant de 15 à 19) ! Conséquence : alors que depuis 2007, la France occupait le 4^{ème} rang en Europe, **la voilà désormais sous la moyenne européenne** de seulement 24,8 % (et personne ne se félicite de cette moyenne européenne des gouvernements pour la plupart libéraux !) **et se classe désormais bonne 15^è !**
- De même, **une fois de plus, il est demandé aux femmes d'assurer la jeunesse, la diversité et cette fois-ci l'alibi européen !** En effet, la benjamine est préservée, mais déplacée. Ou encore, ce sont les femmes qui incarnent la diversité. Enfin, pour révoquer une ministre qui déplaît aujourd'hui au Prince qui l'avait pourtant promue hier, N. Sarkozy la désigne numéro 2 sur une liste européenne.... et, une fois le scrutin passé, il fait entrer au gouvernement une députée européenne! **Décidément, en politique, la droite a du mal à faire confiance aux femmes.**
- **Ce gouvernement est aussi une occasion manquée de consacrer l'égalité femmes hommes comme thématique ministérielle.** Ce flou est si vrai que la définition des secteurs gouvernementaux permet difficilement de savoir qui au sein de ce gouvernement sera mobilisé-e sur les questions fondamentales des droits des femmes et d'égalité femmes hommes, et qui sera l'interlocuteur en France comme en Europe des acteurs de l'égalité.
- Enfin, comme pour masquer le recul très net de la parité, une ministre est promue ministre d'État. Certes, mais cela ne saurait combler les reculs en termes de parité, ni le fait que **les femmes soient surtout reléguées au rang de secrétaires d'Etat.**

Enfin, ce gouvernement confirme la conception qu'a la droite du rôle et de la place des femmes dans la sphère publique, politique et professionnelle: alibi, symbole, subalterne et cosmétique.

Documents complémentaires - Fondation Robert Schuman :

www.egalitee.fr/d/09/06/femmes_en_europe.pdf

Gouvernements et parité :

www.egalitee.fr/d/09/06/gvts_et_parite.pdf

DU CÔTÉ DES FÉDÉRATIONS

UNE BROCHURE SUR LE FÉMINISME, ÉLABORÉE PAR LA FÉDÉRATION DE PARIS : L'EXEMPLE D'UN TRAVAIL COLLECTIF DE QUALITÉ

Le Secrétariat fédéral parisien à l'égalité femmes hommes a élaboré avec des militantes une brochure sur le féminisme, diffusée aux responsables, élus et militants.

Intitulée "Le féminisme pour les socialistes", cette brochure pédagogique rassemble les chiffres et les dates clefs du féminisme, rectifie des idées fausses, propose une bibliographie et souligne l'importance de la lutte pour les droits des femmes et en faveur de l'égalité.

La brochure vise à **permettre à chaque socialiste parisien de maîtriser les données fondatrices du combat pour l'égalité des femmes et des hommes et de partager une culture socialiste commune donc féministe.** Elle est comme un relais entre hier et aujourd'hui, contribuant à ce que l'égalité devienne réalité.

Afin que ce travail bénéficie à toutes et à tous, la Fédération de Paris met cette brochure à disposition de l'ensemble des fédérations, et offre la possibilité, via le secrétariat national, d'opérer les modifications et ajustements nécessaires. Plusieurs fédérations ont déjà fait la demande, gageons qu'il y en aura d'autres ! Merci au secrétariat fédéral parisien à l'égalité pour cette réalisation.

Pour commander cette brochure pour votre fédération, écrire à : femmes@parti-socialiste.fr

Télécharger la version PDF :

www.egalitee.fr/d/09/06/feminisme.pdf



Bilan « égalité » des élections européennes : encore un petit effort !

Pervenche Bérès, Françoise Castex, Estelle Grelier, Sylvie Guillaume, Catherine Trautmann, Bernadette Vergnaud sont nos eurodéputées socialistes élues ou réélues lors du scrutin du 7 juin dernier. Nous leur adressons nos félicitations sans oublier Zita Gurmai, réélue eurodéputée pour le MSZP (Magyar Szocialista Párt) en Hongrie.

Après les félicitations et pour mieux préparer les scrutins à venir, l'heure est maintenant au bilan des élections européennes du point de vue de l'égalité, aussi bien sur le plan national qu'europeen.

Nous ne pouvons que nous féliciter que le PS et le PSE aient consacré un chapitre entier à l'égalité des sexes dans leur programme alors que l'UMP n'y avait accordé pas même une seule ligne ! Cela montre bien l'importance qu'accordent les uns et les autres à la place des femmes dans la société et les différences entre les projets de société.

Pour ce qui est des résultats nationaux, ces élections européennes ont vu la parité confortée : grâce à l'obligation de parité dans les scrutins de liste – instaurée par les socialistes en 1999 – la délégation

française au Parlement européen compte 44,4 % d'élues. Sur les listes du Parti Socialiste 42,9 % de femmes ont été élues, c'est-à-dire 6 femmes sur 14 députés européens. Mais cela ne saurait nous satisfaire totalement au regard de la représentation des femmes élues des autres listes. En effet, Europe Ecologie compte 57,1 % d'euro-députées, le Modem 50 % et même l'UMP en compte 44,8 %.

Ces pourcentages s'expliquent certes par le nombre moins élevé de nos eurodéputés socialistes, comparé à 2004 où en effet le pourcentage de femmes socialistes françaises au Parlement européen était alors plus important (45,2 %). Ils s'expliquent également par le fait qu'il y ait 8 circonscriptions régionales au lieu d'une liste nationale unique. Mais ce qui n'a pas permis de dépasser les 42,9 % d'eurodéputées est aussi le fait qu'il n'y ait pas eu la parité dans les têtes de liste. Nous n'avions en effet que trois femmes tête de liste sur l'ensemble des 8 listes socialistes. Aucune des grandes formations politiques ne fait d'ailleurs mieux que nous. Au contraire, l'UMP fait pire avec seulement 2 têtes de listes femmes !



Au niveau européen, le PSE compte 41 % d'élues au sein de sa délégation. Ainsi, sur les 182 sièges socialistes européens, 74 sont occupés par des femmes. Même si les Verts européens font mieux que les socialistes européens avec 55 % d'élues, les conservateurs sont loin derrière avec seulement 32 % de femmes dans leurs rangs au Parlement européen. Ce constat ne surprendra personne dans la mesure où la loi française sur la parité reste l'exception en Europe (seulement quatre autres pays en ont une – la Belgique, l'Espagne, le Portugal et la Slovénie) et que l'on voit bien que lorsque la droite n'est pas obligée par la loi de mettre des femmes sur ses listes, elle ne le fait pas.

Dores et déjà, nous pouvons tirer des leçons de ce scrutin pour les élections régionales à venir : pour garantir une parité non seulement sur les listes, mais également en termes d'élues, le Parti Socialiste doit donner l'exemple : il faut que nous allions au-delà des exigences de notre propre loi et il faudra désormais instaurer la parité non seulement à l'intérieur des listes, mais également pour les têtes de liste. C'est la seule façon de garantir une parité réelle dans les assemblées.

Listes	2004			2009			Listes
	Total	F	% F	Total	F	% F	
PCF	2	0	0,0	5	1	20,0	FG
PS - DVG	31	14	45,2	14	6	42,9	PS
Les Verts	6	3	50,0	14	8	57,1	EE
UDF	11	5	45,5	6	3	50,0	Modem
UMP	17	9	52,9	29	13	44,8	UMP
MPF	3	0	0,0	1	0	0,0	Libertas
FN	7	3	42,9	3	1	33,3	FN
Total	78	34	43,6	72	32	44,4	Total

Listes*	2004				2009				Listes
	F	H	% F	Ecart à la parité	F	H	% F	Ecart à la parité	
PCF	3	4	42,9	0	3	5	37,5	1	FG
Les Verts	4	4	50,0	0	3	5	37,5	1	EE
PS	1	4	20,0	3	3	5	37,5	1	PS
UDF	3	5	37,5	1	3	5	37,5	1	Modem
UMP	4	4	50,0	0	2	6	25,0	2	UMP
MPF	1	7	12,5	3	2	6	25,0	2	Libertas
CNPT	3	5	37,5	1					
FN	2	6	25,0	2	2	6	25,0	2	FN

* Listes : CNPT = Chasse Nature Pêche et Tradition - EE = Europe Ecologies - FG = Front de Gauche (PS, PCF, DVG) - FN = Front National - Libertas = CNPT, MPF - UMP = Liste de la majorité présidentielle (UMP, Nouveau Centre, Parti radical, Gauche Moderne) - Modem = Mouvement Démocrate - MPF = Mouvement pour la France - PCF = Parti Communiste Français - PS = Parti Socialiste

Document complémentaire : rapport de l'Observatoire de la parité www.egalitee.fr/d/09/06/OPFH_2009.pdf

avec Ghyslaine Richard, responsable du collectif *Mixité de la CGT*



Ghyslaine Richard

ÉgalitéE : Quelles sont les conséquences de la crise pour les femmes ?

Ghyslaine Richard : Les femmes exercent leur activité assez souvent à temps partiel (30% des femmes) sous contrats précaires et avec des salaires inférieurs à leurs collègues masculins :

- 80 % des salariés pauvres c'est-à-dire payées en dessous du Smic
- 57 % des chômeurs non indemnisés inscrits à l'ANPE
- 60 % des emplois aidés ou en CDD... sont des femmes.

En considérant ces chiffres on comprend que la crise actuelle en dégradant les salaires et les droits sociaux touche d'abord les femmes cela a des conséquences sur leur niveau de vie et celui de leurs enfants.

E. : Est-ce qu'en matière d'égalité des salaires et de précarité dans le travail, les choses progressent ?

G. R. : L'écart de salaire net moyen entre les femmes et les hommes reste stable: en 2006 un femme gagne en moyenne 26% de moins qu'un homme! Évidemment avec les temps partiels cela ne s'améliore pas et c'est pire encore chez les cadres et professions intermédiaires. Malgré les discours, les pouvoirs publics peinent à mettre les employeurs, l'état lui même dans l'obligation de réduire ces écarts.

La maternité continue à produire un impact négatif sur l'activité des femmes : les 2 tiers des enfants de moins de 3 ans sont gardés par leurs mères. Plus tard, il y a les parents malades ou très âgés : dans ce domaine aussi les besoins grandissent. Les politiques publiques montrent leurs insuffisances dans les deux domaines.

E. : Quelle est la principale revendication de la CGT en la matière ?

G. R. : La CGT continue à réclamer des sanctions contre les employeurs pour qu'ils mettent en œuvre les lois qui les obligent à réduire les écarts de salaires entre femmes et hommes. Nous revendiquons une vraie mixité des métiers, ce qui suppose une action de grande ampleur pour faire évoluer les mentalités, de l'orientation à un travail contre des préjugés sexistes.

Pour un meilleur partage entre femmes et hommes et meilleure articulation entre vie professionnelle, vie personnelle, nous revendiquons un service public d'accueil des jeunes enfants ainsi que de prise en charge de la dépendance.

Site internet de la CGT : www.cgt.fr/spip.php?article1231

Mobilisation nationale pour les droits des femmes

Le 17 octobre prochain aura lieu la grande manifestation nationale pour les droits des femmes à Paris. Tous les détails : mobilisationdroitsdesfemmes.com/

L'accès direct au gynécologue n'entre pas dans la loi

L'accès direct à des consultations gynécologiques remboursées, à condition de mentionner un médecin traitant, est inscrit depuis 2005 dans un décret.

Le refus d'inscrire cette règle dans la loi Bachelot la fragilise et laisse craindre sa remise en cause notamment lors d'une prochaine renégociation de la convention médicale.

Contraception : encore une occasion manquée !

Malgré le rapport sur la santé des femmes du 19 juin dernier, Roselyne Bachelot n'a pas trouvé nécessaire de faire avancer la cause des femmes en proposant enfin le remboursement de méthodes de contraception différentes de la pillule (anneau vaginal, patch etc), délivrées sur ordonnance et contribuant notamment à la prévention des risques de contamination aux IST et VIH/Sida.

Grand rendez-vous

Séminaire de la Commission

Nationale Droits des Femmes :

Vendredi 3 juillet : 18 h 30 - Cinéma UGC - 24 Av Ch. de Gaulle

Film *La domination masculine*

Samedi 4 juillet : 9 h 30 - 16 h 30 - Musée social

Travaux en plénière et groupes thématiques

Crédits :

Andrea Fuchs, Bruno Lapeyre, Caroline De Haas, Christine Rimbault, Gaëlle Lenfant, Zita Gurmaï, Secrétariat National Droits des Femmes

Responsable de la publication :

Gaëlle Lenfant



10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
femmes@parti-socialiste.fr